



Paris Sportives (promo 3)



Sommaire

01 Égalité
femmes/hommes
dans le sport

02 Paris Sportives -
promo 3 : contextes
et objectifs

03 Accompagnement
des lauréats

04 Calendrier

05 Questions



01

Égalité femmes-hommes dans le sport

Sport au féminin à Paris : encourager les pratiques sportives des femmes

➔ Créneaux pour les équipes féminines ou mixtes

- 60% des créneaux sont mixtes et 14% des clubs proposent des créneaux réservés aux pratiques sportives des femmes
- Tout nouveau créneau est priorisé pour la pratique sportive féminine
- Des conventions avec les clubs pour favoriser la pratique sportive féminine

➔ Des projets mobilisateurs de la Ville de Paris

- Foot'Elles : 1 000 filles de 8 à 11 ans découvrent le football féminin avec les clubs le mercredi après-midi
- Hand'Elles : des filles de plusieurs quartiers populaires découvrent le hand le samedi matin
- « Objectif La Parisienne » : 200 femmes des quartiers populaires se remettent au sport pour participer à la course La Parisienne

➔ Des GESI féminins et le haut niveau comme accélérateurs

- Coupe du monde de Rugby 2014, Euro de hand 2018, Coupe du monde Football 2019 : mobilisation des clubs, créneaux supplémentaires et nouveaux terrains (4 après FIFA 19)
- Des clubs de haut niveau en locomotives : Paris 92, PSG et PFC, Stade Français basket, Les Mariannes volley



Paris Sportives : un espace public plus mixte en héritage des Jeux



Un levier pour accélérer l'égalité F/H dans le sport

La politique de la ville , le sport et l'égalité F/H



Les missions :

- .favoriser le développement des quartiers populaires ;
- .réduire les inégalités sociales et territoriales ;
- .améliorer les conditions de vie des habitants qui y vivent et **notamment des jeunes filles**.



Les priorités :

- .articulation autour de **trois grands axes** définis dans le contrat de ville, document cadre signé par l'Etat et les autres partenaires :
 - « **Grandir** », « **Travailler** » et « **Habiter** ».
- .des thématiques transversales : le lien social, la santé, **l'égalité femmes-hommes**, la lutte contre les discriminations et l'accès aux droits.



- Le sport levier de mobilisation des habitants** et de mixité; de plus en plus fédérateur de projets collectifs



Les principes d'action :

- .le travail partenarial et une approche transversale ;
- .la mobilisation des politiques publiques sectorielles (**dont l'égalité femmes-hommes**) ;
- .la différenciation des interventions en fonction des territoires et des besoins des habitant.e.s ;
- .l'association des habitant.e.s.



Les projets de territoire, déclinaisons territoriales du contrat de ville :

- .onze projets de territoire pilotés par les équipes de développement local, interlocutrices des acteurs locaux.
- .une déclinaison locale en objectifs et en actions des axes du contrat de ville, au regard des problématiques propres à chaque territoire.

Une problématique : les terrains de sport en accès libre sont très majoritairement masculins

- ➔ Les citystades sont occupés **entre 85 et 100% par des hommes**¹
- ➔ **37,5% de femmes parmi les licenciés**, pour 62,5% d'hommes
- ➔ **La pratique sportive des filles diminue avec l'âge** : les garçons sont 77 % à pratiquer un sport entre 12 et 17 ans ; les filles sont quant à elles 66 % à pratiquer un sport entre 12 et 14 ans, puis seulement 54 % entre 15 et 17 ans
- ➔ **Les femmes sont 65,9 % à avoir peur dans l'espace public** contre 31,4 % des hommes²

¹Sources : travaux des sociologues Bacou, Raibaud et Maruejols

²Sources : IAU idF - enquête " victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France " de 2015z

02

**Paris Sportives - promo 3 :
contextes et objectifs**

La stratégie Impact & Héritage de Paris 2024



Une démarche fédératrice conçue et déployée ensemble

LIVRER DES JEUX EXEMPLAIRES

Des Jeux éco-responsables, vecteurs de solutions durables

Des Jeux moteurs d'attractivité et de développement des territoires

Des Jeux partagés porteurs d'opportunités pour tous

BÂTIR UN HÉRITAGE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le sport pour la santé, l'éducation et l'engagement citoyen

Le sport pour plus d'inclusion, d'égalité et de solidarité

Le sport au service de la transformation écologique

L'effet accélérateur des Jeux Olympiques et Paralympiques

Transformations olympiques : les femmes à la conquête de l'espace public

- ➔ **ADAPTER LES COURS D'ÉCOLE :**
avec des espaces de jeux diversifiés et mixtes.
- ➔ **ENGAGER DES TEMPS D'ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES :**
pour inciter et habituer les femmes à réutiliser les terrains de sport en accès libre.
- ➔ **ACCROÎTRE LES OUTILS DE PROTECTION POUR LES FEMMES :**
contre les harcèlements sexuels et sexistes dans la rue et dans les transports en commun.



Lever les freins à la
pratique sportive féminine



Inciter et redonner envie
pour plus de mixité

23 lauréats en 2021

- ➔ L'AAP a permis de sélectionner **23 lauréats** pour un **budget total de 200 000€**
- ➔ Chaque projet propose **à minima une séance hebdomadaire d'avril à octobre**, certains clubs allant jusqu'à 4 séances par semaine. En moyenne chaque séance accueille une vingtaine de femmes, pour beaucoup nouvellement inscrites dans un club de sport ;
- ➔ 8 projets de basketball, 7 projets de football, 5 projets multisports et 3 projets d'arts martiaux ;
- ➔ **8 projets sont portés ou co-portés par une association non sportive en quartier populaire.**

Les bonnes pratiques de trois lauréats 2021



Tu Vis Tu Dis



Kabubu



Paris Sportives 2022 (1/2)



Budget en hausse : 300K€ (50% Ville de Paris / 50% FDD Paris 2024) pour prolongement promo 1 et 2 et nouvelle promo 3



Objectif inchangé : soutenir les projets associatifs et sportifs favorisant la pratique sportive des femmes dans l'espace public sur les terrains en accès libre (TEP).

Double pari :

- ❖ Utiliser le sport pour améliorer la mixité dans l'espace public et en particulier sur les citystades
- ❖ Offrir de nouveaux espaces pour favoriser la pratique des femmes éloignées du sport



Plus d'acteurs mobilisés : en plus des associations QPV, du basketball, du football et des arts martiaux, des comités, nous avons souhaité proposer également :

- ❖ Aux clubs des disciplines de **glisse urbaine (roller, skate, etc.)**
- ❖ Aux **Offices Municipaux des Sports** des arrondissements
- ❖ Aux associations engagées dans la **lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes** et qui souhaitent utiliser le levier sportif dans leurs nouveaux projets

Paris Sportives 2022 (2/2)



Qui peut répondre ?

Les projets peuvent être portés par un club de sport, une association locale ou un consortium. Les projets associant un club de sport et des associations locales ont davantage atteint leurs objectifs, **les candidats sont donc encouragés à proposer des projets en consortium.**



Quand se déroulent les projets lauréats ?

Les activités sportives doivent être prévues **en 2023**. Pour des questions météorologiques, la période propice se situe généralement **d'avril à octobre** mais il peut tout à fait être envisagé de faire durer le projet sur une période plus large. **Des projets hebdomadaires dans l'idéal ou plusieurs fois par semaine**



Quelles informations sont attendues dans le dossier de candidature ?

- Descriptif du projet (motivations, objectifs du projet, contenu des séances)
- Nombre de séances hebdomadaires pour changer les usages des terrains dans l'espace public
- Nombre de filles et femmes concernées
- Les moyens d'identification et l'attention portée à l'inclusion (quartiers populaires; femmes éloignées du sport et personnes en situation de handicap)
- Identification du TEP lieu de pratique
- Coordination entre les porteurs de projet et qui reçoit la subvention
- Une méthode de suivi et d'évaluation proposée : critères d'évaluation tant qualitatifs que quantitatifs s'appuyant sur des indicateurs clairement définis
- Budget prévisionnel et moyens humains.

PARIS ASSO - dépôt et pièces du dossier à remplir

1 Dépôt du dossier

- Rendez vous sur <https://parisasso.paris.fr/>
- et connectez vous à l'aide de vos identifiants
- Déposer un dossier sur la plateforme Paris Asso et remplir le formulaire CERFA n°12156*05 (à envoyer également par mail à : djs-aap-djs@paris.fr)
- **Date limite : 6 septembre**
- Passage au Conseil de Paris de novembre

Et j'utilise les services Paris Asso



2 À préciser dans le projet envoyé

- Intitulé de la demande de subvention: **PARIS SPORTIVES 2022**
- L'ensemble des informations attendues dans le dossier de candidature (cf. slide précédente)

Saisir une demande

[Aide générale](#)

Demande de subventions
⌵ Informations générales
⌵ Saisir une demande
⌵ Envoyer mes demandes
⌵ Suivre mes demandes envoyées

[Aide ?](#)

Cette page vous permet de constituer votre demande de subvention, vous pouvez enregistrer votre demande pour la construire au jour le jour. Vous avez une partie "questionnaire" et une partie "ajout de documents". La liste des documents demandés en fonction du type de demande est disponible dans l'aide en ligne.

ATTENTION : La durée de la session est limitée à 30 minutes. Pensez à sauvegarder votre demande. Lors du 1er enregistrement, vous pouvez créer votre demande avec le bouton "enregistrer". L'écran "Envoyer mes demandes" apparaît, qui permet de rouvrir la demande pour la compléter et ajouter des documents. Vous pouvez alors sauvegarder la demande autant de fois que vous le souhaitez sans fermer la page et enfin, une fois seulement votre demande finalisée, soumettre le dossier aux services de la Ville (bouton "envoyer votre demande").

Les champs annotés d'un (*) sont obligatoires

Description du projet ?

* Intitulé de la demande de subvention :

* Montant demandé : euros

* Année de la subvention :

* Cette demande fait elle suite à un appel à projet Ville de Paris ? Oui Non

PARIS ASSO - dépôt et pièces du dossier à remplir

3

Toutes les cases doivent être renseignées, la case « **descriptif** » du projet doit inclure le contenu des séances, les horaires et le lieu de pratique (TEP)

4

Deux éléments doivent apparaître dans la case « **Autres éléments pertinents** »:

- Les moyens d'identification du public cible
- La coordination entre les porteurs de projets

Objectifs du projet :

* Descriptif :

Nombre de personnes bénéficiaires : ?

Moyens humains et matériels mobilisés :

Date(s) de réalisation et durée prévue :

Indicateurs et méthodes d'évaluation prévus :

Autres éléments pertinents :

PARIS ASSO - dépôt et pièces du dossier à remplir

5 Remplir le formulaire **CERFA n°12156*05** <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Documents associés ?

Vous pouvez ajouter les documents au format .doc, .pdf, .jpeg, .tif, .txt, .xls, .xlsx, .ods, .rtf et .bmp. La taille maximale de chaque fichier est de 4Mo.

Attention :

- le bilan et le compte de résultat de votre structure sont des documents nécessaires à la bonne analyse de votre demande.
- les documents qui ne concernent pas uniquement cette demande de subvention particulière (statuts, déclarations, mais aussi bilan et compte de résultat de la structure...) doivent être déposés dans la rubrique "Vos documents" de SIMPA; ils seront accessibles dans le télé-service pour l'instruction de votre demande après validation (habituellement sous 48H)

Intitulé	Type	Date ou année	Date de dépôt	Actions
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="button" value="AJOUTER"/>
<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.				

6 *En résumé :*

➡ L'intitulé de la demande de subvention doit être « **PARIS SPORTIVES 2022** »

➡ **Toutes les cases** doivent être complétées

➡ Le formulaire **CERFA n°12156*05** dûment rempli doit être ajoutée à votre demande sur Paris Asso et **envoyé en parallèle par mail** à l'adresse suivante : djs-aap-djs@paris.fr

03

Accompagnement des projets

Accompagnement des projets

Une fois le projet retenu, les associations bénéficieront d'un accompagnement de la part de différents acteurs afin de consolider leur projet sous forme d'une ou deux réunions de travail

- **Prérequis sur la place des femmes dans le sport et l'espace public** : formation et fiches pratiques, partage de bonnes expériences, mentorat
- **Information et connaissances des dispositifs publics pour une bonne implantation locale** : Actions Collégiens, Équipes de développement locale, Conseillers à la Vie Sportive (CVS), guides référentiels 1 et 2 genre & espace public pour un environnement égalitaire, Forma'Sport et services civiques
- Sécurisation des créneaux TEP validés pour la pratique et promotion de l'offre du club auprès des publics et des partenaires institutionnels



Cette phase s'effectuera dès novembre et jusqu'en mars afin de préparer les clubs et associations à lancer les animations dès le printemps



Montée en compétences des associations

04

Calendrier

Calendrier



Phase de réflexion et de formalisation des projets par les associations



||
||
||
2023

Comité de sélection avec présentation des projets

Passage en conseil de Paris des délibérations et conventions

Workshop d'accompagnement

Workshop d'accompagnement



Activités sportives (calendrier indicatif, quand la météo le permet)

05

Questions



Merci à toutes et tous !

